



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.org/contenu/actualites-france-et-international/a/les-alpes-un-chateau-d-eau-ebranle>

L'Office de l'Eau de la Guyane lance un appel à projet pour la mise en oeuvre de dispositifs innovant d'assainissement non collectifs



Date de mise en ligne: lundi 19 mai 2014

France et international -

OIEau

Quels projets sont soutenus ?

Tout projet global contribuant à assainir les eaux usées (grises et vannes) des sites touristiques incluant :

- l'étude à la parcelle
- les travaux de construction de l'ouvrage
- le programme de suivi analytique
- les outils de communication à destination du public

Les aides de l'Office portent sur les quatre étapes du projet global

Dans la mesure où un ouvrage d'assainissement existe avant le lancement de l'appel à projets et qu'il est conforme à la grille prédéfinie par le groupe de travail, une aide pourrait être accordée pour la réalisation du suivi analytique des effluents.

S'adresse à :

- aux opérateurs touristiques,
- aux communes et leurs groupements,
- aux associations.
- aux propriétaires et/ou gestionnaires de site touristique

Sur tout le territoire de la Guyane en zonage d'assainissement non collectif notamment le périmètre du Parc naturel régional (Iracoubo, Mana, Ouanary, Roura, Saint-Georges de l'Oyapock, Sinnamary) et Parc amazonien (Camopi, MaripaSoula, Papaïchton, Saül).